



Un Plan d'Action Stratégique pour le Lac Tanganyika

par Nicholas Hodgson

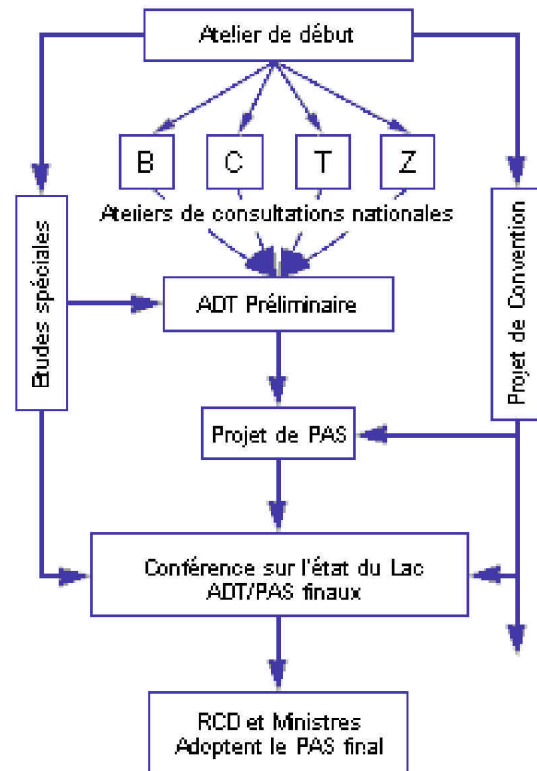
Le document du projet RAF/G32/92 signé par les quatre pays riverains du Lac Tanganyika décrit le premier objectif immédiat ainsi : "...établir un programme régional de gestion à long terme pour la lutte contre la pollution, la conservation et le maintien de la biodiversité du Lac Tanganyika". Le mécanisme clé pour aboutir à ce résultat a été perçu comme la formulation d'un Plan d'Action Stratégique. Le document du projet a également envisagé l'établissement d'une organisation permanente, ou Organe de Gestion du Lac, pour promouvoir la gestion coopérative du lac, devenant effectivement responsable pour la supervision et la mise en œuvre du plan stratégique.

Cette même approche a été adoptée dans beaucoup d'autres programmes internationaux de gestion de ressources ; des leçons en ont été tirées et des concepts ont été clarifiés. Le Plan d'Action Stratégique -le PAS- est maintenant au centre de l'approche du FEM pour réaliser un consensus dans la gestion des eaux internationales. Et il continue d'évoluer.

Il n'y a pas une forme définitive pour un Plan d'Action Stratégique, mais derrière le PAS se profilent deux exigences de gestion interliées. Toutes les deux se rapportent aux principes contenus dans la Convention de Rio. Le Principe de Prévention dit qu'il vaut généralement mieux prévenir un mal que de le guérir. Pendant que le Principe de Précaution dit que "le manque d'une pleine certitude scientifique ne devrait pas être employé, comme une raison pour remettre à plus tard des mesures visant à éviter ou minimiser une telle menace."

L'implication pour la gestion est qu'il y a une nécessité d'établir des priorités, basées sur la meilleure information disponible; et une nécessité de répondre au changement soit parce que la situation change, soit parce que les connaissances sur la manière de la gérer s'améliorent. Dès lors, un Plan d'Action Stratégique n'est pas statique, il devient un outil et une fonction d'un Organe de Gestion ayant la responsabilité de l'adapter et de le mettre en œuvre au fur et à mesure que la situation change.

Tout au long de l'année passée, le processus d'élaboration du Plan Stratégique pour le Lac Tanganyika a progressivement impliqué beaucoup de parties prenantes, planificateurs, décideurs et scientifiques liés au projet dans tous les quatre pays. Mais le processus a débuté il y a trois ans avec l'atelier de début, au cours duquel les quatre pays ont identifié leurs problèmes de gestion prioritaires. A la suite de cela, et sur inspiration des examens de base, les priorités pour les études spéciales ont été définies pour répondre aux questions spécifiques de gestion. Au mois de janvier 1998, le Comité de Direction du Projet a approuvé un processus de consultation national et régional qui devrait guider vers un PAS final devant être adopté durant les délais du projet. Ce processus devrait être dirigé, par le Comité Consultatif Technique avec des membres supplémentaires amenés spécifiquement pour le PAS. Parallèlement à cela, le comité de direction a approuvé le programme de travail pour le développement d'une Convention formelle qui fournira le cadre légal pour le PAS. Depuis lors, le projet a supporté une série de réunions nationales et régionales. Les réunions nationales étaient conduites par les groupes de travail nationaux, avec une représentation supplémentaire pour



inclure autant de parties prenantes que possible. Le résultat des réunions nationales a été que tous les quatre pays ont développé un cadre commun d'analyse, et que les représentants nationaux, membres du Comité, Consultatif restructuré, ont été pleinement sensibilisés sur les problèmes de leurs "Electeurs".

La première tâche majeure du Comité Consultatif Technique a été d'affiner et de développer les problèmes de priorité et de gestion identifiés lors de l'atelier de début, en utilisant le mécanisme formel d'une Analyse Diagnostique Transfrontalière - l'ADT. Ceci est tout simplement un mécanisme pour établir un cadre commun de faits et une compréhension des menaces et de circonstances, comme moyen d'arriver à un consensus sur les priorités d'action qui ont besoin d'être incluses dans le PAS.

L'atelier ADT s'est tenue à Lusaka au mois de novembre 1998 et le rapport sur l'atelier a été maintenant distribué pour commentaires.

L'étape suivante dans le processus sera pour le CCT de préparer un projet de Plan d'Action Stratégique. Cela comprendra aussi bien les résultats de l'ADT que les conclusions des premières étapes de préparation du projet de Convention. A la suite de cela, l'ADT préliminaire sera révisée pour y inclure les implications des résultats finaux des programmes des études spéciales, qui doivent être achevés vers la fin de l'année. Et sur la base de l'ADT révisée un PAS final sera préparé pour approbation par le comité de direction et en plus, par une représentation ministérielle. Le PAS sera ensuite le fil conducteur de l'Organe de Gestion du Lac, et en constituera la responsabilité.

Nicholas Hodgson coordonne le processus du PAS du PBLT.